



NOTE D'INFORMATION AUX ADHERENTS

Le Conseil d'administration s'est réuni le **26 juin 2018** pour étudier l'équilibre du **budget prévisionnel 2018** et prendre les décisions qui s'imposent.

En effet, cette année, l'association doit faire face à :

- La perte de l'organisation des **activités péri éducatives** (APE)
- La diminution, suspension et même la suppression des aides de l'**Etat** pour les contrats en convention ;
- Une **baisse des effectifs** en accueil de loisirs.

et, dans ce contexte, la participation actuelle des familles et les aides de la CAF ne suffiront pas à équilibrer le budget.

En conséquence, le Conseil d'administration a déjà entamé les démarches suivantes :

- Demander un **emploi associatif** à la Région des Hauts de France ;
- Optimiser **les emplois**
- Demander des **subventions** plus importantes au RPI et à la commune de Tracy le mont ;
- Solliciter, pour la première fois, une **subvention** à la commune de **Tracy-le-val** ;
- Conventionner avec d'**autres collectivités** ;
- Rechercher activement de **nouvelles aides** (Agrément, appels à projets etc.) ;
- Augmenter le **barème périscolaire de 5 %** par tranche
- Déplafonner le **barème CAF à 3500 €**
- Maintenir la **majoration de 0.15 % pour les extérieurs**

Emmanuelle ALLIZART, Directrice de l'association ainsi que les membres du CA restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Conseil d'Administration
trassoboutchou-ca@sfr.fr